



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE **BOLLETTINO**

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLS
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0590

Martedì 07.12.2004

INTERVENTO DELLA SANTA SEDE DAVANTI ALLA PLENARIA DELL'ASSEMBLEA GENERALE DELLA NAZIONI UNITE SUL PUNTO 94: "DECIMO ANNIVERSARIO DELL'ANNO INTERNAZIONALE DELLA FAMIGLIA"

INTERVENTO DELLA SANTA SEDE DAVANTI ALLA PLENARIA DELL'ASSEMBLEA GENERALE DELLA
NAZIONI UNITE SUL PUNTO 94: "DECIMO ANNIVERSARIO DELL'ANNO INTERNAZIONALE DELLA
FAMIGLIA"

Pubblichiamo di seguito l'intervento che l'Osservatore Permanente della Santa Sede presso l'Organizzazione delle Nazioni Unite, il Nunzio Apostolico S.E. Mons. Celestino Migliore, ha pronunciato lunedì 6 dicembre scorso davanti alla Plenaria della 59ma Assemblea Generale delle Nazioni Unite sul punto 94: "Decimo Anniversario dell'Anno Internazionale della Famiglia":

• INTERVENTO DI S.E. MONS. CELESTINO MIGLIORE TESTO IN LINGUA INGLESE TESTO IN LINGUA FRANCESE TESTO IN LINGUA INGLESE

Mr President,

My delegation is pleased to take the floor at the conclusion of the celebration of the tenth anniversary of the International Year of the Family, and this in the context of the 59th session of the General Assembly as it debates two priorities for our world today, security and development.

Our debates and our programmes focus on a broad concept of security, comprising what in our UN parlance we call the "hard threats", like terrorism and weapons of mass destruction; and the "soft threats", namely unemployment, poverty, the HIV/AIDS pandemic, exploitation of children and women, scarce access to housing and sanitation, education and medicines, the things that affect the whole of human society in its daily life. Since the outlook on the increased levels of poverty and inequality in many countries is hardly promising, it is not surprising that poverty reduction has now moved to the top of the development agenda.

In this context, my delegation would like to lend its support to the family, the fundamental unit of society by its nature and by the indispensable contribution that it is called to make in the achievement of security and development.

The family, that is the stable and lasting union of a man and a woman, appears first of all as the most natural and the best suited way to assure the procreation and thus the renewal of the generations. For economic growth needs a minimum of demographic dynamism, that occurs by a reproduction assuring the replacement of the generations. But beyond this demographic dimension, we must consider that it is in the bosom of this first natural community that the individual is going to acquire a certain number of qualities, of acquaintances, of attitudes which will permit him or her one day to become a producer, that is a creative constructor of society. In fact, it is not only about bringing children into the world, but also about educating them; the economic notion of "human capital" is particularly well suited here: as the first place of formation of human capital, the family appears truly indispensable to development. There is thus every interest in putting in place the necessary tools for the just recognition of the fact that the family is not only a place of consumption but also of creation of a true wealth, quite ignored today.

Therefore, there can only be action in favour of the family if there first exists a real political will to promote a model. In particular, the expression "basic unit of society" refers to a very precise conception of the social order relying on the existence of communities of stable persons which must be rediscovered and recognised at all institutional levels.

Thus, family policy could be the general framework within which should be placed the measures put in place to respond to the social and economic challenges of our time; the recognition of the necessary promotion of the family, conceived as a preventative policy, must not signify the nationalisation of the family; it is not a new social right that needs to be invented but the conditions of justice which it is advisable to realise.

It must also be clearly distinguished from social policy. In fact, the latter brings to mind the assistance whose objective is to attenuate the gravity of a situation, to reduce the effects of it at the start and finally to assure the exit from a state considered bad. Family policy on the contrary should permit a durable economic development: the objective would certainly not be to "suppress" the family!

Ultimately, family policy must be a completely separate policy, with:

- first of all, its objectives: to promote a model that at the very least does not penalise those who wish to have children;
- then, its modalities: a just compensation of the costs linked to education and a true recognition of domestic work;
- and finally, its own requirements: a long-term action, based on criteria of justice and of efficiency because the family is an investment for tomorrow.

Only a true awakening of consciences to the importance of these different aspects will permit the effective putting into action of family policy.

Thank you, Mr President.

[01925-02.01] [Original text: English]

TESTO IN LINGUA FRANCESE

Monsieur le Président,

Ma délégation est heureuse de prendre la parole à la fin de la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille, et ce, dans le cadre de la cinquante neuvième session de l'Assemblée générale qui est en train d'examiner deux priorités de notre monde d'aujourd'hui, la sécurité et le développement.

Nos débats et nos programmes se concentrent sur un concept de la sécurité au sens large, concept qui englobe ce que, dans notre langage onusien, nous appelons les "menaces directes, comme le terrorisme et les armes de destruction massive; et les menaces secondaires", c'est à dire le chômage, la pauvreté, la pandémie du VIH/sida, l'exploitation des enfants et des femmes, l'accès limité au logement et aux installations sanitaires, à

l'éducation et aux médicaments, toutes les choses qui affectent la société humaine dans son ensemble et dans la vie quotidienne. Comme les prévisions concernant les niveaux de pauvreté et d'inégalité sans cesse croissants dans bien des pays sont loin d'être prometteuses, il ne doit surprendre personne que la réduction de la pauvreté soit maintenant au sommet de l'ordre du jour du développement.

Dans ce contexte, ma délégation souhaite apporter son appui à la famille, l'unité fondamentale de la société par sa nature et par l'indispensable contribution qu'elle est amenée à faire à la réalisation de la sécurité et du développement.

La famille, plus précisément l'union stable et durable d'un homme et d'une femme, apparaît d'abord comme le mode le plus naturel, le plus adapté, pour assurer la procréation et donc le renouvellement des générations. Car la croissance économique nécessite un minimum de dynamisme démographique, ce qui passe par une reproduction assurant le remplacement des générations. Mais au-delà de cette dimension démographique, nous devons considérer que c'est au sein de cette première communauté naturelle que l'individu va acquérir un certain nombre de qualités, de connaissances, d'attitudes qui lui permettront un jour de devenir un producteur c'est-à-dire un constructeur créatif de la société. En effet, il ne s'agit pas seulement de mettre au monde des enfants, mais bien de les éduquer ; la notion économique de 'capital humain' est ici particulièrement bien adaptée : en tant que premier lieu de formation du capital humain, la famille apparaît vraiment indispensable au développement. Il y a donc tout intérêt à mettre en place les outils nécessaires à la juste reconnaissance du fait que la famille n'est pas seulement un lieu de consommation mais également de création d'une véritable richesse, trop négligée aujourd'hui.

Pourtant, il ne peut y avoir d'action en faveur de la famille que s'il existe d'abord une réelle volonté politique de promouvoir un modèle. En particulier, l'expression 'cellule de base de la société' renvoie à une conception bien précise de l'ordre social reposant sur l'existence de communautés de personnes stables que l'on doit donc retrouver et reconnaître à tous les niveaux institutionnels.

Ainsi, la politique familiale pourrait être le cadre général à l'intérieur duquel devraient se décliner les mesures mises en place pour répondre aux défis économiques et sociaux de notre temps ; la reconnaissance de la nécessaire promotion de la famille, conçue comme une politique préventive, ne doit pas signifier étatisation de la famille : ce n'est pas un nouveau droit social qu'il faut inventer mais les conditions de la justice qu'il convient de réaliser.

Elle doit également être nettement distinguée de la politique sociale. En effet, cette dernière évoque l'assistance dont l'objectif est d'atténuer la gravité d'une situation, d'en amoindrir les effets négatifs dans un premier temps et finalement d'assurer la sortie d'un état considéré comme mauvais. La politique familiale au contraire devrait permettre un développement économique durable : l'objectif ne saurait être de 'supprimer' la famille !

Finalement, la politique familiale doit être une politique à part entière, avec :

- tout d'abord, ses objectifs : promouvoir un modèle, au minimum ne pas pénaliser ceux et celles qui désirent avoir des enfants ;
- ensuite, ses modalités : une juste compensation des charges liées à l'éducation et une vraie reconnaissance du travail domestique ;
- et enfin ses impératifs propres : une action dans la durée, fondée sur des critères de justice et d'efficacité parce que la famille est un investissement pour demain.

Seule une réelle prise de conscience de l'importance de ces différents aspects permettrait de mettre en œuvre efficacement la politique familiale.

Merci, Monsieur le Président.

